



COMMUNE D'AYENT

La Municipalité d'Ayent
met au concours le poste de

Comptable

Taux d'activité : 100%

Conditions d'engagement :

- Titulaire d'un brevet de comptable ou d'économiste d'entreprise diplômé HES ou avec expérience équivalente dans le domaine de la comptabilité et de l'administration générale
- Sens des responsabilités, discrétion et respect de fonction
- Connaissance du domaine public, du plan comptable des communes et de la fiscalité est un plus
- Autonome et capacité de travailler dans une petite équipe
- Maîtrise des outils informatiques
- Langue maternelle française, très bonnes connaissances de l'allemand
- Aptitude à collaborer avec les élus communaux
- Intérêt au perfectionnement professionnel
- Habiter ou s'engager à prendre domicile sur le territoire de la commune d'Ayent est un plus

Entrée en fonction :

- A convenir

Les offres de service, avec curriculum vitae, certificats, attestations ou autres, et prétention salariale, sont à adresser en courrier A à l'Administration communale, Route d'Anzère 1, CP 56, 1966 Ayent, avec mention "Offre poste de comptable" d'ici au vendredi 23 mars 2018.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale (Tél. 027/399.26.26).

Ayent, le 2 mars 2018

L'Administration communale